

La commande publique aux jeunes artistes lancée

Les candidats ont jusqu'au 28 août pour soumettre leur projet à un comité artistique

Cela faisait dix mois que l'opération était attendue. Le 28 juin, le gouvernement lancera la commande publique promise aux artistes et aux créateurs dans le cadre du plan de relance. Intitulé « Mondes nouveaux », ce programme doté de 30 millions d'euros doit permettre à « des artistes ou collectifs d'artistes, français ou résidents en France », de concevoir des projets artistiques dans les disciplines des « arts visuels, musique, spectacle vivant, écritures, design et métiers d'art », selon un document du ministère de la culture.

Cette « grande commande artistique » avait été promise par le gouvernement lors de la présentation, le 3 septembre 2020, du plan de relance, doté de 100 milliards d'euros, dont 2 milliards pour la culture. « Ce plan exceptionnel de commande publique donnera un nouvel élan à la création dans toutes les disciplines [et] sera en priorité dédié aux jeunes créateurs, pour les soutenir dans un contexte qui a particulièrement fragilisé le début de leur parcours artistique et leur insertion professionnelle à la sortie des écoles », avait alors vanté l'exécutif, désireux d'envoyer un signe de considération à un milieu particulièrement touché par la crise sanitaire.

Pas de critère d'âge fixé

Dans les faits, aucun critère d'âge n'a été fixé pour répondre à cet « appel à manifestation d'intérêt » du ministère de la culture, même si « une attention particulière » sera portée aux jeunes créateurs, promet-on Rue de Valois.

Les candidats ont jusqu'au 28 août pour soumettre leur projet à un comité artistique, qui a été constitué pour sélectionner les meilleurs dossiers. Celui-ci est composé de neuf professionnels de l'art, parmi lesquels le chorégraphe Noé Soulier, le musicien Bruno Messina, le plasticien Julien Creuzet, le philosophe Ronan de Calan, la directrice de la Villa Gillet, Lucie Campos, la responsable de Lille Design, Caroline Naphegyi, Rebecca Lamarche-Vadel, la directrice de la Fondation d'entreprise Galeries Lafayette, ou encore Chloé Siganos, la directrice des spectacles vivants au Centre Pompidou.

Les premières réalisations de ce programme doté de 30 millions d'euros sont attendues dès la rentrée 2021

« Notre travail sera de départager mais aussi d'accompagner les projets jusqu'à leur réalisation, explique Bernard Blistène, directeur du Musée national d'art moderne au Centre Pompidou, à qui Emmanuel Macron a confié la présidence de ce comité artistique. On va tout analyser collégialement et essayer de sélectionner jusqu'à une petite centaine de dossiers, qui ne concerneront pas seulement les arts plastiques ! » Les premières réalisations sont attendues dès la rentrée 2021 mais devraient s'échelonner durant près de dix-huit mois, jusqu'à la fin de 2022.

Particularité de cette commande publique, voulue par le chef de l'Etat, les artistes sont invités à proposer des projets « en résonance avec un ou des sites du patrimoine architectural, historique et naturel ». Concrètement, le Centre des monuments nationaux et le Conservatoire du littoral ouvriront aux créateurs la plus grande partie des lieux qu'ils gèrent afin « d'inspirer ou d'accueillir des projets », même si cette condition ne sera pas obligatoire pour être éligible à la commande publique.

Dans la liste des lieux de patrimoine recommandés par l'exécutif, on trouve notamment la Sainte-Chapelle (Paris), la Villa Savoye (Poissy), l'abbaye de Cluny (Saône-et-Loire), les alignements de Carnac (Morbihan), l'abbaye du Mont-Saint-Michel (Manche) mais aussi le fort de l'île Madame (Charente-Maritime), la plage d'Omaha Beach (Calvados), l'île Tatihou (Manche), le phare et la batterie de Pertusato (Corse-du-Sud) ou encore la pointe du Vieux-Fort (Guadeloupe). « Pourquoi ne pas rêver d'un Opéra devant la mer ? », s'enthousiasme Bernard Blistène. ■

CÉDRIC PIETRALUNGA